



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

Direction
Départementale
des Territoires et de la
Mer
Morbihan

**PROCES - VERBAL
de la réunion de la Commission d'examen
pour la délivrance du
Certificat d'Initiation Nautique**

Délégation à la mer
et au littoral

Service Activités
Maritimes

Formation
Professionnelle

REFERENCES :

VU le décret n°99-439 du 25 mai 1999 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires de commerce et de pêche ainsi que des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage ;

VU l'arrêté n°51 GM/2-IGEM du 14 janvier 1992 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat d'initiation nautique ;

VU l'arrêté du 5 décembre 2013 relatif à l'organisation des examens, des concours et à l'obtention des titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;

VU la décision DIRM n° 2244/2014

Conformément aux textes cités en référence, la commission d'examen pour la délivrance du **Certificat d'Initiation Nautique** s'est réunie à la DML du Morbihan à Lorient le 16 décembre 2014.

La commission d'examen était composée des membres suivants :

Thierry OLIVIER	I.A.M.	Président
Kévin TROTTIER	T.S.C.D.D.	Secrétaire

Excusés

Jean FANENE	Extérieur Qualifié	Membre
Michel TERNISIEN	Extérieur Qualifié	Membre

horaires d'ouverture :
9h à 12h et 14h à 16h

adresse :
88, avenue de la Perrière
BP 2143 – 56321 LORIENT Cedex

téléphone :
02 97 37 16 22

télécopie :
02 97 83 97 48

courriel :
ddtm-dml@morbihan.gouv.fr

NOMBRE DE CANDIDATS :

INSCRITS	16
PRESENTS	16

EPREUVES :

Les épreuves se sont déroulées au LPM ETEL les **11 et 12 décembre 2014.**

INCIDENTS :

Néant

LISTE DES CANDIDATS ABSENTS :

Néant

LISTE DES CANDIDATS ADMIS :

BELLON Maêva
CAMENEN Benjamin
CURY Coralie
DARCIEU Sébastien
DOUDARD William
ILHAN Tahir
LE GURUN Jérôme
LE LIVEC Johanna
MAGADUR Tony
PAYAN Lugh
PERALTA Thomas
SANCIER Romuald
SEVENO Quentin
SILORET Pierre
VERDIER Clotilde
WEBER Manuel

LORIENT, le 16 décembre 2014
Pour Le Président de la Commission,

Le Chargé de Mission Professionnel Maritime



Kévin TROTTIER

Destinataires :

Copies :
DIRM NANTES (1)
M. le Président de la Commission (1)
Dossier (1)